L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

ublie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ruben Kohn & Co. Ltd vs B. Kiar.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 15 550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI 26 décembre 1903 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Habillements, casquettes, chapeaux chaussures en lot de marchandises assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré au mon bureau—Conditions—Comptant—CHAS R KENNEDY, Constable. Charles Rosen, avocat. 15 déc—16 18 26

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King juge de la Div. B, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No 15 maintenant 141 borné par les rues Levée, Quatrième (maintenant Orleans), Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Gén. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et deux certains lots situés dans le même District et Ilet, désignés comme Nos 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, par devant Fred Delbel Sr, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26 - jan 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance, près Thalie.

Succession de Mme Mary Leahey.

No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 833 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar citerne etc., plus complètement décrit comme suit à savoir Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet No 116 borné par les rues Thalie, Constance Annonciation, et Melpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire le 29 avril 1889 et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13 20 27—janv 3 10 17 19

E. A. Carrère.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi.

Cottage simple, 816 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de Geo. T. Hanlin.

No 71,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici, daté et signé le 2 décembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, etc., dans le 6ème district, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Upperline, Magasin et Robert, désigné comme lot No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme No 816 rue Upperline et comprennent un cottage simple en bois, ayant 4 chambres, galerie sur le devant, dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc.

Termes et conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1904, en plus et au dessus du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

6 déc—6 13 20 27—janv 3 6 7

Paul & Gurley.

—o—

VENTE JUDICIAIRE

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—MARDI, le 29 décembre 1903 à midi, au No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge Division C, daté le 7 décembre 1903 dans la succession Eugène Kuger (Docket 72 906), sera vendu

Lintel et du sol E. Kuger étant 1x41x57x00 dans 5 lots désignés comme lots 6 à 10 inclusivement dans et formés par les rues Lafayette, Ann, Prytania, Nos 6 à 30 face à Lafayette sur 120 lots 5, 6, 9, 10 ont chacun 30 face à la rue Prytania sur 120 de profondeur.

Conditions — Comptant. Assomption des taxes de 1903 par acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Olivier notaire.

13 déc—13 20 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Ernest Lee Sanaum

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 513—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Rousset Sanaum administratrice de cette succession ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 12 16—12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E daté le 9 décembre 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1888, lequel dit lot mesure 35 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée large de 120 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun ou dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan, les améliorations sont désignées par le No 2724 rue du Canal et comprenant un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir, avec une barrière fer sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations une douche de plomberie gaz, etc. La maison est en parfait état, de bois, mantaux de cheminées, gaz, etc., sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1904 au taux de $12 50 par mois.

2° Les deux splendides lots à l'angle sur l'avenue Cleveland est et les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 4 octobre 1888 lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents là-de-sus. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martin H Manion notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan, avocat

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Cottage à la "Wogan Sugar Refinery," rue Nord Peters, entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain 68 sur 140 pieds.

Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 22 décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903, et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'Ilet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghien (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Castaing le 5 avril 1854, déposé en l'étude d'Adolphe Soudonsquie, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins dans le fond avec une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit étant sujet du dit prix devant être représentée par billet et un billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par le tiers faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et coutumières les clauses d'assurances et de sécurité, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 23—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Chaîborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71,954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Chaîborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 4 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5 et assez comme partie du lot No 7. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

19 nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Courses pour toutes les courses et paris

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Ilots de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles, POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 717 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement qui a été rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte, le 11me jour de novembre 1903, dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet bornés par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St Charles, maintenant Pierrot et rue Ulloa, désignés comme lots A, B, C, D, E sur un plan par Charles G. Dellisle, voyer, daté le 9 octobre 1903, et mesurant comme suit: le lot A mesurant 30 0" 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond, 110 4" de profondeur sur la ligne à côté du lot B, et 115 10" 2" de profondeur en façade à l'avenue Carrollton. Le lot B mesurant 30 0" 4" de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond 114 [illegible] sur la ligne de côté du lot A et 104 1" [illegible] sur la ligne du lot C. Le lot C mesurant 30 0" 4" de face à l'avenue Tulane 30 pieds de largeur dans le fond, 104 10" sur la ligne du lot B et 99 4" sur la ligne du lot D. Le lot D mesurant 30 0" 4" de face à l'avenue Tulane, 30 pieds dans le fond, 94 4" sur la ligne contigue au lot C et 93 10" sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 34 1" 2" de face à l'avenue Tulane, 93 10" sur la ligne du lot D et 87 5" 4" sur la ligne de côté le plus près de la rue Pierre, 26 3" dans le fond.

Ces magnifiques lots forment l'encoignure des avenues Tulane et Carrollton, immédiatement vis-à-vis du Parc Athlétique et seront vendus séparément.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane) l'avenue Carrollton, les rues Ulloa et St James (maintenant Pierce), désignés comme lots 18 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 18 mesurant 30 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 140 5" sur la ligne de côté du lot 17, et 140 3" 7" sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30 4" 2" de face à l'avenue Carrollton, par 140 2" 6" sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 137 et 1" sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 133 6" 4" sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Ulloa mesurant 34 4" 2" à l'avenue Carrollton par 130 6" 7" de profondeur et façade à la rue Ulloa. Les améliorations comprennent un joli cottage-résidence, bâtisses d'écurie, etc., situé dans le fond du dit premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander, et le nouveau Bassin ou la rue Julie désigné comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28, inclusivement sur un plan par Pilié et Murray architectes daté le 29 mars 1869 et mesurant d'après le plan par Charles G. Dellisle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit: cent quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Julie, trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander, cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ulloa par quatre cent quarante trois pieds de profondeur à la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage-résidence, grande bâtisse d'écurie, dépendances etc. Cette splendide propriété est une des plus belle localité pour un grand site de manufacture exigeant une grande étendue, eau à profusion, etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis à vis des moulins de la Ruddock Orleans Cypress Co.

4° Un certain ilet de terre immédiatement dans le fond du ci dessus, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Ulloa, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un devis par Charles Del Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit: Les lots 1 et 2 mesurant chacun 22 1" 2" de face à la rue Napoléon, par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 29 1" 1" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt, et mesurant 29 1" 2" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32 2" 3" de face à la rue D'Hémécourt par 159 10" 3" de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Alexander et mesurant 29 1" 2" de face à la rue Alexander, par 125 0" 1" de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29 1" 1" de face à la rue Alexander par [illegible] de profondeur. Les lots 23 et 24 [illegible] chacun 29 1" 2" de face à la rue [illegible] de la ligne de profondeur [illegible] 26 mesurant chacun 32 [illegible] de face à la rue [illegible] par 159 10" [illegible] de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant cottage-résidence bâtisses d'écurie et etc.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hampte, St Claude, Ste Anne et Dumaine formant l'encoignure des rues Dumaine et St Claude désigné par le No 1 et mesurant 24 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue St Claude. Les améliorations portent les Nos municipaux 1138-1140 rue Dumaine consistant en un joli et confortable cottage double rapportant de beaux revenus, à proximité de tous les agréments lignes de chars électriques, etc.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et rester sans extinction et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets ou de quelque autre partie et toutes les autres causes usuelles dans un acte de vente. L'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la portion au porteur des billets et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente au frais des acquéreurs pardevant JOSEPH BACHET, notaire.

N. VIGNAUD, avocat pour les plaignants.

JOHN G. ROBIN avocat pour la défenderesse.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 20 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Une grande occasion pour placement en spéculation dans un des quelques lots de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiana

Mme Louise Hincks vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon George H Théard, juge de la sus dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le No 336, borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant ou Toledano, mesurant, plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie, 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 108 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques ilots de terre qui restent dans cette section de la ville. Celui-ci offre une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots lesquels se peuvent être détaillés avec profit.

La propriété est à un ilot de l'avenue de la Louisiane et à quelques ilots de l'avenue St Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julienne C. Werner vs Mme Mary Molly

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Berk, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72 025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 336 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No 6 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet (No 336 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No 6 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet (No 336 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No 6 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet (No 336 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No 6 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Tous les droits, titres, intérêt et propriété, étant une moitié indivise de Mme Mary Holly, veuve en premier mariage de John Quave, veuve en deuxième mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme en troisième mariage de Frederick Bork, dans et aux propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement — Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Monroe, Laurel, Neuvième et le Canal de la Nouvelle-Orléans, lesquels lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept et mesurant comme suit: Le lot No deux mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent soixante douze pieds. Le lot No trois mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille et formant l'encoignure de la rue Monroe et du Chemin Coquille et le lot No six mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent quatre vingt pieds.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet (No 153) borné par les rues Laurel, Annonciation, Pruitton et Amelie, lequel lot est désigné par le No 5 et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel, vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Troisièmement — Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet (No 326 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No 6 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le [illegible] District de cette ville et est désigné par le No [illegible] bornés par les rues Eglise, [illegible] Sixième et Seizième et [illegible] pieds de face sur chacune des rues Washington et de [illegible] qui se pieds de face sur chacune des rues Enghien et Seizième.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville et est désigné par le No 514 bornés par les rues Short, Edinburgh et Saint Ann et avenue Carrollton.

Sixièmement—Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 411 borné par les rues Magnolia, Sixième, Jane et Cypress, lequel lot est désigné par le No quatre et mesurant vingt cinq pieds de face sur chacune des rues sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

27 nov—27—déc 4 11 18 21 31

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 4623 rue Chestnut.

Mlle Maggie McNeil vs Baptiste C. Jones

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,107 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, dans l'Ilet No 424, borné par les rues Bendon, Lopez (Iberville) et Bienville (ladite rue sont désignés par les Nos 1, 11 et 12. Le lot No 1 mesurant trente et un pieds de large à la rue Bienville sur une profondeur et façade sur la rue Bendon de cent dix pieds formant l'encoignure des rues Bienville et Bendon et les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de façade à la rue Bendon sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds onze pouces et cinq lignes.

2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district dans l'Ilet No 449, borné par la rue Bendon (avenue Hagan), la rue